

Les crédits

ment. C'est à croire que le gouvernement en a pris son parti, qu'il a conclu que de toute façon, notre planète aura cessé d'exister après la destruction des forêts tropicales dans 15 ou 20 ans. C'est le moment d'économiser à l'entendre.

Le futur propriétaire d'une maison doit s'attendre à avancer beaucoup d'argent, une plus grande proportion de son revenu disponible qu'il ne le voudrait parce qu'il investit dans son avenir et dans l'avenir de sa famille. Ce genre d'investissement est nécessaire au Canada, à mon avis.

VIA Rail perd de l'argent aujourd'hui parce qu'elle exploite un matériel roulant vieux de 35 ans. Elle a été violée par le CN, et le mot n'est pas trop fort. VIA Rail paie quatre ou cinq fois plus cher la location des voies ferrées du CN qu'Amtrak ne paie aux États-Unis pour utiliser les voies ferrées des autres compagnies américaines. Pourquoi? Parce que son président est également président du CN. C'est comme si le président du Parti libéral était également président du Parti conservateur. Nous serions la risée de la ville. Mais le gouvernement trouve cela tout naturel que le président du CN soit également président de VIA Rail, et que le CN facture cette dernière plusieurs centaines de millions de dollars par année pour la location de ses voies ferrées. On ne peut faire mieux comme conflit d'intérêt, n'est-ce pas?

Je ne veux pas faire preuve d'un esprit partisan, mais le député met ma patience à dure épreuve. Je ferais mieux de me mordre la langue et de me rasseoir.

M. Pagtakhan: Monsieur le Président, je tiens à féliciter mon collègue, le député de Humber—Sainte-Barbe—Baie Verte, pour son éloquent plaidoyer en faveur des recommandations contenues dans le deuxième rapport du Comité permanent des transports, à savoir, notamment, qu'on décrète un moratoire sur les compressions budgétaires que le gouvernement veut imposer à la société VIA Rail. Il fait valoir qu'un moratoire s'impose d'ici à ce que la Commission royale d'enquête sur un réseau national de transport-voyageurs ait terminé son étude. Par contre le gouvernement a déclaré que la commission poursuivrait son étude même après que l'on aura imposé les compressions à VIA Rail.

Cela me fait penser à un chirurgien orthopédiste qui amputerait les jambes d'un patient avant d'examiner si

l'opération est nécessaire. Ce n'est pas comme cela qu'il faut s'y prendre. L'exposé du député me porte à croire que le gouvernement est déterminé à supprimer la société VIA Rail.

Le député pourrait-il dire à la Chambre lequel des trois partis politiques est majoritaire et quelle est la composition du Comité permanent des transports? Pourrait-il me dire en outre si cette question figure en priorité à l'ordre du jour de la Conférence des premiers ministres qui est en cours à l'heure actuelle?

M. Tobin: Monsieur le Président, le député veut connaître la composition du comité permanent. Celui-ci compte huit députés conservateurs, quatre libéraux et deux néo-démocrates. Les conservateurs sont donc nettement majoritaires. Tous les membres ont voté ce jour-là. Le comité était présent au grand complet au moment du vote et celui-ci s'est soldé par une nette majorité. Je ne veux pas révéler dans quel sens les députés conservateurs se sont prononcés. Je ne crois pas que cela serait conforme à l'esprit de la réforme. La séance a eu lieu à huis clos. Elle était confidentielle. Je ne veux mettre personne dans l'embarras mais il est évident que ce rapport, qui a été déposé à la Chambre hier, et le débat d'aujourd'hui n'auraient pas vu le jour si les députés conservateurs n'avaient pas convenu avec leurs collègues de l'opposition que la décision du gouvernement du Canada était mauvaise.

Je répète qu'il ne s'agit pas d'une déclaration partisane. C'est la déclaration des députés que le Parlement a chargés d'examiner la politique en matière de transports; eux, qui se font un devoir chaque jour de se tenir au courant des questions liées aux transports et qui en bien d'autres occasions ont approuvé des initiatives du gouvernement. Leur première responsabilité parlementaire, en sus de leurs obligations envers leur circonscription, est la politique canadienne des transports. C'est ce groupe, constitué en majorité de députés conservateurs, qui a déclaré que la décision de procéder aux réductions le 15 janvier prochain est néfaste au Canada.

Le temps est venu pour les Canadiens d'un bout à l'autre du pays d'aller chercher un stylo et du papier et d'écrire à leur député pour lui communiquer encore une fois leur opinion, parce que je crois que nos collègues de l'autre côté commencent à se laisser persuader et qu'il y a peut-être une chance pour VIA Rail.